



Ups frais douane plus que douteux démarche pour remboursement?

Par **Denis**, le **04/04/2011** à **10:46**

Bonjour,

J'ai du payer 44€ de frais de douane pour un coli d'une valeur de 61€ frais de port inclus!! J'ai demandé des comptes à UPS qui me disent que c'est normal alors que: ces frais font quasiment les 2/3 de la valeur du coli, pour les commandes précédentes à la même entreprise hors eu et pour un poids et encombrement et une valeur égaux ou supérieurs(!) j'ai payé moins à UPS (31,32€) et avec les services DHL toujours pour un poids et valeur similaire, j'ai payé 9€ de frais de douane pour un délai similaire!!! Ou est l'arnaque? Ups m'ont envoyés les calculs de la douane et c'est clairement douteux!

-valeur facture: 83usd

-frais de transport us-fr: 88usd (inventé)

-total:170usd

-change: 1.3481

-126,72€

-droit d'entrée; 0€

-transport be: 18,42€ (compris dans la valeur facture inventé)

-total 145€

x21%

-TVA a payer: 30,48€

+avances de fonds: 13,50€

soit 43,98€.

C'est de la folie je peux pas croire qu'on me demande autant et au tel même répondu "on peut rien faire" "c'est la douane pas nous" alors que la douane reste injoignable. S'agit il d'une

escroquerie? comment je dois faire pour être remboursé? porter plainte? ou une mise en demeure? Pouvez vous m'éclairer svp? Je ne peux pas croire qu'UPS puisse agir de la sorte en toute impunité.

Merci pour votre réponse.
cordialement